

Pacte Mondial

Groupe BALAS

28 juin 2016

Engagement de Jean BALAS

Le Groupe BALAS est spécialisé dans les métiers du second œuvre du bâtiment (Génie climatique, Plomberie, Salles de bains, Electricité, Couverture, Etanchéité, Bardage, Isolation, Maçonnerie, Pierre de taille, Gros-œuvre, Cuisines professionnelles, Réfrigération et Mobilier inox.) sur la Région Parisienne.

Il regroupe les entreprises BALAS, B' bath, FRAMACO FOURNIER GUIGNARD, DELAMARE MERESSE et CCR, pour un effectif total de 820 personnes et 136 M€ de CA.

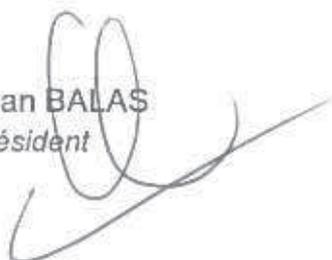
Dès mars 2004, Le Groupe BALAS a souhaité s'inscrire dans la démarche lancée par Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, en 2000, de fédérer le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

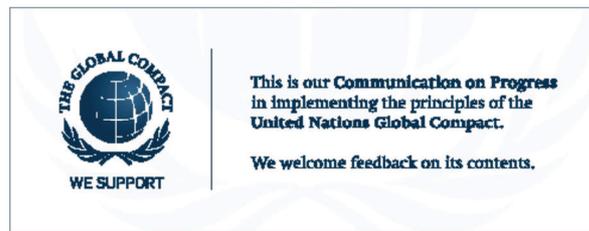
C'est autour des valeurs de Respect et d'Exemplarité que le Groupe BALAS s'associe au Pacte Mondial. C'est également parce que nous croyons que la Maîtrise des techniques et l'Innovation constituent une part de la réponse aux défis environnementaux qui se posent à nous, que nous sommes partie prenante du Pacte Mondial.

En tant que Président, j'ai à cœur de faire vivre la démarche du Pacte Mondial au quotidien et cette Communication sur le Progrès en est une illustration. Cette initiative lancée par l'ONU constitue un projet ambitieux et je suis donc fier que Le Groupe BALAS puisse y participer pleinement par la qualité et le professionnalisme de ses équipes.

Je renouvelle donc l'engagement du Groupe BALAS à respecter et mettre en œuvre les dix principes du Pacte Mondial pour 2016.

Jean BALAS
Président





Description des actions pratiques menées et les processus de mise en œuvre utilisés

Cette Communication sur le Progrès illustre les 10 principes du Pacte Mondial, répartis en 4 domaines.

Le Groupe BALAS a confirmé en 2015 son engagement dans le Développement Durable, par la structuration de ses Directions Qualité-Environnement et Ressources Humaines (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise – Sécurité – Qualité et Environnement), traitant toutes les questions liées au Développement Durable dans une démarche de performance globale par l'Amélioration Continue.

DROITS DE L'HOMME

Promouvoir et respecter la protection des droits de l'Homme

Le Groupe BALAS respecte scrupuleusement le droit international relatif à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, dans sa sphère d'influence.

La charte éthique du Groupe BALAS rappelle notamment dès son article 1 que « Toutes les activités de l'entreprise doivent être exercées dans le cadre de l'application stricte des dispositions légales et réglementaires et doivent également respecter les principes élémentaires d'éthique ».

Objectif en 2016 :

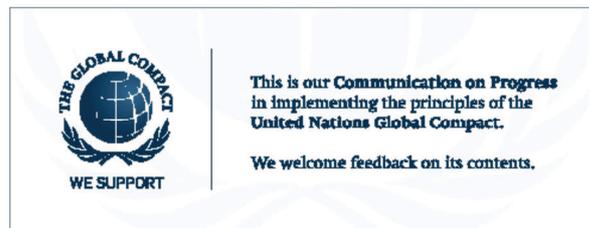
- Mettre à jour la charte éthique.

Ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

Le règlement intérieur qu'applique Le Groupe BALAS, rappelle dans son article 16 que « Aucun salarié, aucun candidat à un recrutement, à un stage ou à une période de formation en entreprise ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation, de renouvellement de contrat pour avoir subi ou refusé de subir les agissements de harcèlement de toute personne dont le but est d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers ».

L'article 17 stipule que « Aucun salarié ne doit subir d'agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte à ses droits ou à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, ou de compromettre son avenir professionnel ».

Concernant son devoir de vigilance, Le Groupe BALAS poursuit son partenariat étroit avec l'assistante sociale de l'APAS BTP, la médecine du travail et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



CONDITIONS DE TRAVAIL

Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

Le Groupe BALAS respecte les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Il assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise.

L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

L'abolition effective du travail des enfants

Le Groupe BALAS respecte l'ensemble des dispositions du Code du Travail. Toute forme de travail forcé, obligatoire ou encore de travail des enfants est donc inexistante.

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

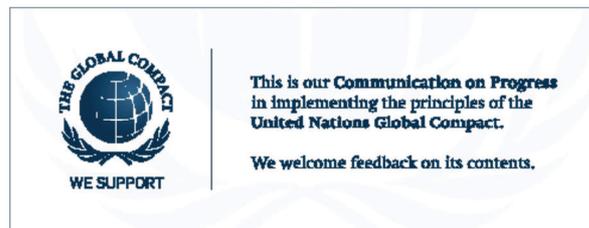
Handicap

Actions en 2015 :

- Sensibilisation des collaborateurs : campagne d'affichages, site internet et ligne téléphonique dédiés, participation à la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées ;
- Aide au montage du dossier de déclaration de travailleur handicapé ;
- Développement des achats de biens et services auprès du secteur protégé, employant des travailleurs handicapés (ESAT et EA), notamment plateaux repas et prestations de mise sous pli ;
- Poursuite de l'organisation des Cafés Responsables mensuels, afin de promouvoir la convivialité et les échanges entre les salariés. Les boissons sont préparées par un travailleur handicapé d'un ESAT en détachement dans l'entreprise et les produits proposés sont principalement issus de l'agriculture biologique et achetés exclusivement auprès du secteur protégé.

Indicateurs :

- montant des achats réalisés par le Groupe auprès d'ESAT et EA :
 - 2015 : 11 874 €
 - 2014 : 13 725 €
 - 2013 : 10 349 €
- part de travailleurs handicapés dans l'effectif total :
 - 2015 : 2,5 %
 - 2014 : 2,65 %
 - 2013 : 1,96 %



Objectifs en 2016 :

- Poursuite de la campagne de sensibilisation des salariés lors de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées ;
- Continuer de favoriser les achats responsables dans le secteur protégé, notamment le détachement de travailleurs handicapés ;
- Diversifier les types d'achats auprès du secteur protégé.

Insertion

Actions en 2015 :

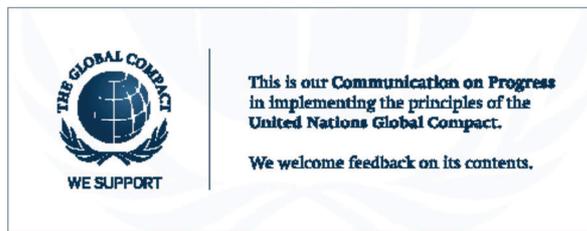
- Poursuite des partenariats avec des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) pour l'organisation de la réponse aux clauses d'insertion sociale des appels d'offre ;
- Contrat de prestation avec un ESAT pour la gestion quotidienne du courrier (présence d'une personne détachée en nos locaux 3h/jour) et les mises sous pli occasionnelles

Indicateurs :

- o nombre de partenariats effectifs :
 - 2015 : NC
 - 2014 : 67
 - 2013 : 56
- o nombre d'heures d'insertion effectuées :
 - 2015 : 6285 h
 - 2014 : 5652 h
 - 2013 : 3665 h

Objectifs en 2016 :

- Continuer de privilégier les solutions qualitatives pour la réponse aux clauses d'insertion sociale (CDD, CDI, alternance) ;
- Former les charges d'affaires sur les spécificités des clauses d'insertion sociale ;
- Faire appel à des structures d'insertion pour répondre aux besoins ponctuels en basses qualifications ;
- Continuer de suivre les plans d'actions relatifs aux accords Egalité hommes-femmes et Contrat de Générations.



Formations

Actions en 2015 :

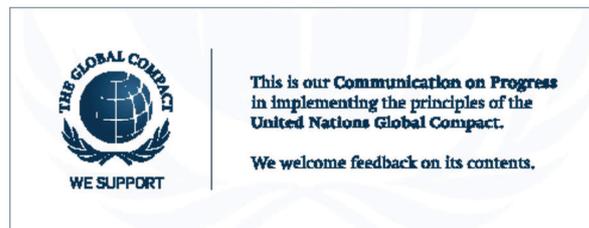
- Maintien des formations au management et d'encadrement de chantier, ainsi que pour les profils bureau d'études ;
- Mise en place des formations continues à la gestion contractuelle ;
- Promotion de la formation des jeunes par l'alternance, le développement de leur potentiel et la pérennisation de leur emploi.

Indicateurs (suivis dans le cadre du Contrat de Générations) :

- o Nombre d'heures de formation :
 - 2015 : 7234 h
 - 2014 : 8284 h
 - 2013 : 8311 h
- o part des alternants dans l'effectif total :
 - 2015 : 7,6 %
 - 2014 : 9 %
 - 2013 : 9,5 %
 - 2012 : 10 %
- o fins de contrats : pourcentage des CDI et poursuite d'études dans le Groupe :
 - 2015 : 61 %
 - 2014 : 56 %
 - 2013 : 66 %
 - 2012 : 60 %

Objectifs en 2016 :

- Poursuivre le soutien des projets d'évolution professionnelle des salariés par le biais de plusieurs dispositifs :
 - o formation au management ;
 - o formations continues spécifiques : gestion contractuelle, rédaction de mémoires en réclamation, formation interne juridique, automatisation d'un bâtiment au service de la performance énergétique (Gestion Technique du Bâtiment), bouclage d'eau chaude sanitaire, soudures spécifiques, pose de VELUX, membranes d'étanchéité spécifiques... ;
- Maintenir les objectifs de l'alternance (accueil et pérennisation des emplois).



Sécurité au Travail

Actions en 2015 :

- Déploiement des 1/4 h sécurité sur les chantiers dans l'ensemble des départements ;
- Evolution de la démarche de gestion des accidents de travail : mise en place des entretiens après accidents et diffusion de flash « alerte accident » ;
- Création d'un module de sensibilisation aux enjeux du risque chute de hauteur et déploiement dans les départements concernés ;
- Poursuite des actions de formation interne : formation sécurité à l'accueil dans l'entreprise, formations spécifiques dédiées aux apprentis, formation à la sécurité électrique pour les salariés non électriciens ;
- Campagnes d'affichage déployées sur l'ensemble des départements ;
- Création d'une mascotte sécurité présente sur tous les supports de communication sécurité ;
- Réalisation de 12 supports de 1/4h sécurité et 12 infos sécurité ;
- Evolution des chaussures de sécurité dans les dotations d'équipements de protection individuelle ;
- Evolution des tronçonneuses thermiques avec double commande ;
- Réalisation d'audits sécurité sur les chantiers.

Indicateurs :

- o taux de fréquence :
 - 2015 : 44,1
 - 2014 : 31,7
 - 2013 : 40,05 (Secteur du BTP, source INRS : 42)
 - 2012 : 39,59 (Secteur du BTP, source INRS : 44)
- o taux de gravité :
 - 2015 : 1,46
 - 2014 : 1,68
 - 2013 : 1,57 (Secteur du BTP, source INRS : 2,7)
 - 2012 : 0,95 (Secteur du BTP, source INRS : 2,7)

Objectifs en 2016 :

- Développer des modules de sensibilisation par département en fonction des problématiques spécifiques à l'activité ;
- Réaliser un support des 1/4h sécurité tous les 15 jours ;
- Développer les visites sécurité de l'encadrement ;
- Déployer la démarche de référents sécurité pour les encadrants nouvellement embauchés.

ENVIRONNEMENT

Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Gestion des déchets

Actions en 2015 :

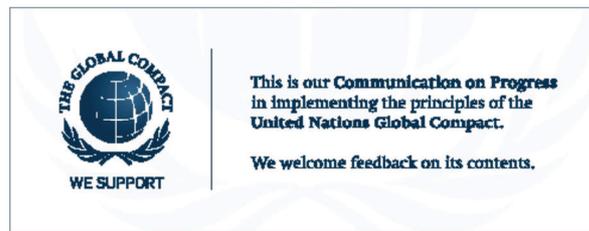
- Maintien de la collecte sélective des déchets de bureau (papier, carton, DEEE informatique) ;
- Collecte sélective des piles et batteries ;
- Maintien de la collecte sélective des déchets de chantier (déchets dangereux, bois, ferraille, métaux non ferreux, DEEE professionnels, ampoules et néons) ;
- Sensibilisation des salariés lors de la Semaine du Développement Durable :
 - o Rappel des bonnes pratiques de gestion des déchets de chantier ;
 - o Rappel et mise en valeur des consignes de tri des déchets de bureau ;
 - o Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs ;
 - o Sensibilisation sur les mégots et l'utilisation de mugs aux machines à café.

Indicateurs :

- o Quantités de déchets collectées en 2015 :
 - déchets inertes / DIB : 2343 T
 - bois : 905 m³
 - métaux : 63,4 T
 - papiers / cartons : 49,94 T
 - fluides frigorigènes : 0,219 T
 - piles et batteries : 0,261 T
 - DEEE : 5,585 T

Objectifs en 2016 :

- Revoir la gestion des déchets en intégrant de nouveaux prestataires afin d'augmenter le tri au niveau des bureaux et des chantiers ;
- Relancer une campagne de sensibilisation permettant de réduire les déchets de bureaux et d'optimiser le tri ;
- Mise en place d'un système de badge sur les imprimantes pour supprimer les impressions inutiles et réduire la quantité de papier consommée.



Consommations de carburant

Actions en 2015 :

- 12 personnes pratiquent le télétravail, soit près de 181 440 km de trajet en moins chaque année ;
- Formation des salariés multirécidivistes à la conduite en sécurité et à l'éco-conduite;
- Installation de bureaux déportés sur chantier est favorisée pour limiter les déplacements des équipes d'encadrement de chantier ;
- Poursuite du renouvellement du parc automobile afin d'en réduire l'empreinte carbone.

Indicateurs :

- o Quantité de carburant consommée en 2015 : 531 958 L
- o Pourcentage de renouvellement du parc automobile :
 - 2015 : 20 %
 - 2014 : 25 %
 - 2013 : 29 %
 - 2012 : 28 %

Objectifs en 2016 :

- Poursuite du renouvellement du parc automobile en choisissant dans notre gamme les véhicules les plus économiques sur le long terme, c'est-à-dire ceux qui émettent le moins de CO₂ (baisse des consommations de carburant, moins de pollution, baisse de la Taxe Véhicules Société), et respectant les dernières normes environnementales en vigueur (euro 6) ;
- Réflexion sur la gestion du parc automobile par télématique embarquée, avec suivi individuel des salariés (objectif : baisse de 5% des consommations de carburant et réduction de taux d'accidentologie) ;
- Réalisation de l'audit énergétique réglementaire sur la flotte automobile BALAS ;
- Déploiement d'outils mobiles sur les chantiers.

Consommations d'énergie

Actions en 2015 :

- Sensibilisation des salariés lors de la Semaine du Développement Durable, notamment sur l'utilisation de l'éclairage ;
- Sensibilisation aux éco-gestes lors de l'accueil des nouveaux embauchés.

Objectifs en 2016 :

- Poursuite de la sensibilisation des nouveaux embauchés et des salariés ;
- Mettre en place un suivi d'indicateurs.

Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Qualifications « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)

Actions en 2015 :

- Maintien de la mention « Reconnu Garant de l'Environnement » pour les qualifications Qualibat suivantes :
 - o Installations solaires thermiques (technicité confirmée)
 - o Installations de pompes à chaleur géothermiques (technicité supérieure)
 - o Couverture en métaux (technicité supérieure)
 - o Tous types de bardages (technicité supérieure)
 - o Efficacité énergétique – « Les Pros de la Performance Energétique® » (chauffage, ventilation, climatisation, isolation des parois verticales opaques et des planchers bas, isolation des toitures dont toitures terrasses et planchers hauts, éclairage, eau chaude sanitaire, ouvrants, fermetures et protections solaires, énergies renouvelables).
- Obtention de la qualification « Les Pros de la Performance Energétique® » ;
- Entamer une démarche de certification environnementale

Objectif en 2016 :

- Poursuite de la démarche de certification environnementale.

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'Environnement

Chantiers respectueux de l'Environnement

Le Groupe BALAS maintient sa participation dans des chantiers visant des certifications environnementales HQE®, LEED ou BREEAM.

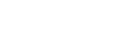
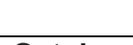
Voici la liste des chantiers en cours ou terminés en 2015, répondant à ces référentiels :

Date de livraison	Nom et adresse des chantiers	Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Nature des travaux	Montant H.T. €
En cours 	UNICITY 141/143 rue Anatole France 14/30 rue Baudin 135/137 et 140/144 rue Marius AUFAN 92300 LEVALLOIS PERRET	Maître d'ouvrage BNP PARIBAS IMMOBILIER PROMOTION Maître d'œuvre BNP PARIBAS IMMOBILIER PROMOTION	Lot Plomberie	1 934 574 €

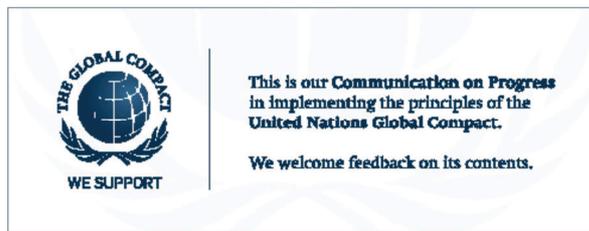
<p>En cours</p>   	<p>LE CRISTALLIN B 122 rue du Général Leclerc BOULOGNE</p>	<p>Maître d'ouvrage Geciter 16 Rue des Capucines 75084 PARIS CEDEX 02 Maître d'ouvrage délégué Hines Maître d'œuvre Ateliers Zündel Cristea</p>	<p>Lot Plomberie Lot CVC</p>	<p>3 928 530 €</p>
<p>En cours</p>   	<p>GREEN OFFICE RUEIL MALMAISON</p>	<p>Maître d'ouvrage Bouygues Immobilier Maître d'œuvre Wilmotte et Associés Phung Consulting Tribu Energie</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>1 750 000 €</p>
<p>En cours</p>  	<p>TOUR CHARTIS</p>	<p>Maître d'ouvrage FBO CB15 Altarea Cogedim CJP & Partners Maître d'œuvre Agence Petraccone et Vodar LAFI Engineering</p>	<p>Lot Plomberie Lot RIE</p>	<p>1 280 000 €</p>
<p>En cours</p>  	<p>GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE 7-19 rue Jules Verne 92290 CHATENAY-MALABRY</p>	<p>Maître d'Ouvrage VILLE DE CHATENAY- MALABRY Maître d'Œuvre Archi 5 Prod 48/50, rue Voltaire 93100 MONTREUIL</p>	<p>Lot CVC / Plomberie Lot Electricité</p>	<p>2 275 159 € 1 266 209 €</p>
<p>En cours</p>  	<p>L'OREAL 21/41 rue Martre 92110 CLICHY</p>	<p>Maître d'ouvrage L'OREAL 21/41 rue Martre 92110 CLICHY Maître d'œuvre COTEBA 2 avenue François Mitterrand 93210 LA PLAINE ST DENIS</p>	<p>Lot Plomberie Lot Génie Climatique</p>	<p>980 000 € 4 500 000 €</p>
<p>En cours</p>  	<p>LE SISLEY ZAC LANDY PLEYEL ILOT C3 93210 SAINT-DENIS</p>	<p>Maître d'ouvrage COGEDIM Maître d'œuvre ICADE/ ARCOBA</p>	<p>Lot Plomberie Lot Génie Climatique</p>	<p>6 600 000 €</p>

<p>En cours</p> 	<p>IMMEUBLE SOLARIS 6 avenue Réaumur 92140 CLAMART</p>	<p>Maître d'ouvrage SCCV SOLARIS – SERCIB Maître d'œuvre SFICA</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>1 350 000 €</p>
<p>En cours</p> 	<p>SECTEUR TOLBIAC SUD ILOT T8 115/131 avenue de France 75013 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage NEXIMMO 51 Maître d'œuvre IOSIS</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>1 197 950 €</p>
<p>En cours</p> 	<p>LYCEE A SECTIONS INTERNATIONALES NOISY LE GRAND ZAC des Fontaines Giroux 94360 BRY SUR MARNE</p>	<p>Maître d'ouvrage REGION IDF / SAERP Cité Régionale de l'Environnement 90/92 Avenue du Général Leclerc 93500 PANTIN Maître d'œuvre Atelier 2/3/4</p>	<p>Lot Plomberie / CVC</p>	<p>4 150 000 €</p>
<p>Mai 2016</p>  	<p>SILVAE CAMPUS EVERGREEN 12 place des Etats-Unis 92127 MONTROUGE</p>	<p>Maître d'ouvrage LEON GROSSE 14 Route de la Minière RP 3556 78035 VERSAILLES CEDEX Maître d'œuvre Studio d'Architecture Ory 91 bis rue du Cherche Midi 75006 PARIS</p>	<p>Lot Plomberie/CVC</p>	<p>8 700 000 €</p>
<p>Avril 2016</p>  	<p>MAGASINS GENERAUX ZAC du Port 93500 PANTIN</p>			
<p>Janvier 2016</p>  	<p>EHPAD SAUSSURE ZAC Clichy Batignolles 75017 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage ORPEA 3 rue Bellini 92806 PUTEAUX CEDEX Maître d'œuvre ALTO Ingénierie 1 avenue du Gué Langlois Marne-La-Vallée 77600 BUSSY SAINT MARTIN</p>	<p>Lot Plomberie Lot CVC</p>	<p>564 388 € 1 494 044 €</p>

<p>Janvier 2016</p>   	<p>ECO CAMPUS CHATILLON 63 bd de la Liberté 92320 CHATILLON</p>	<p>Maître d'ouvrage 19 rue de Vienne TSA 90033 75801 PARIS CEDEX 08 Maître d'œuvre IMOGIS 4 rue Beaumarchais 92500 RUEIL MALMAISON</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>3 703 200 €</p>
<p>Janvier 2016</p>  	<p>MASSY CAMPUS 143/145 avenue de Paris 91399 MASSY</p>	<p>Maître d'ouvrage EIFFAGE Maître d'œuvre EIFFAGE</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>4 090 000 €</p>
<p>Janvier 2016</p>  	<p>LAENNEC BUREAUX 42 rue de Sèvres 75007 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage BOUYGUES BATIMENT RENOVATION PRIVEE 1, avenue Eugène Freyssinet 78061 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX Maître d'œuvre ARTELIA 2 avenue François Mitterrand 93210 LA PLAINE SAINT DENIS</p>	<p>Lot Plomberie Tranche A</p> <p>Lot Plomberie Tranche B</p>	<p>634 000 €</p> <p>866 000 €</p>
<p>Décembre 2015</p>    	<p>TOUR ATHENA</p>	<p>Maître d'ouvrage Allianz Nexity Maître d'œuvre Bridot Willerval / Artelia Bouygues Bâtiment</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>2 270 670 €</p>
<p>Décembre 2015</p>  	<p>LYCEE AGRICOLE & HORTICOLE Route des Princesses 78100 ST GERMAIN EN LAYE</p>	<p>Maître d'ouvrage REGION ILE DE FRANCE 36 boulevard des Invalides 75007 PARIS Maître d'œuvre ICADE G3A Millénaire 1 35 rue de la Gare 75168 PARIS CEDEX 19</p>	<p>Lot n°21 - Plomberie Protection incendie</p> <p>Lot n°22 - Equipement Salles</p>	<p>1 125 000 €</p>

<p>Novembre 2015</p>   	<p>CASERNE POUCHET Avenue de Saint-Ouen 75017 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage SEMAVIP 12 passage Susan Sontag CS 10034 75927 PARIS CEDEX 19 Maître d'œuvre Bruno Madere BET Choulet</p>	<p>Lot Génie Climatique Lot Plomberie, Sprinkler, Cuisine</p>	<p>2 150 000 € 554 000 €</p>
<p>Décembre 2014</p>   	<p>ART&FACT 7-9 rue Henri Sainte-Claire Deville 92500 RUEIL MALMAISON</p>	<p>Maître d'ouvrage BNP Paribas Real Estate Bouygues Immobilier Maître d'œuvre Wilmotte et Associés</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>965 236 € ou 1 750 000 €</p>
<p>Décembre 2014</p>   	<p>TOUR D2 17 bis place des Reflets La Défense 2 92400 COURBEVOIE</p>	<p>Maître d'ouvrage GTM 61, avenue Jules Quentin 92730 NANTERRE CEDEX Maître d'œuvre IOSIS MANAGEMENT 4 rue Dolorès Ibarruri 93188 MONTREUIL CEDEX</p>	<p>Lot Plomberie - Protection Incendie</p>	<p>3 952 000 €</p>
<p>Décembre 2014</p>   	<p>DOCKS DE ST-OUEN Bâtiment A14B ZAC Gustave Eiffel 92300 LEVALLOIS-PERRET</p>	<p>Maître d'ouvrage NEXIMMO 62 Maître d'œuvre SNC LAVALIN</p>	<p>Lot Plomberie Lot Génie Climatique</p>	<p>745 000 € 3 705 000 €</p>
<p>Octobre 2014</p>   	<p>POLE DE POLICE JUDICIAIRE DE PONTOISE Quartier Lange 95300 PONTOISE</p>	<p>Maître d'ouvrage MINISTERE DE LA DEFENSE Maître d'œuvre GROUPE-6</p>	<p>Lot Plomberie Lot CVC</p>	<p>1 002 632 € 4 999 004 €</p>
<p>Février 2014</p>   	<p>FONDATION LOUIS VUITTON Bois de Boulogne Avenue du Mahatma Gandhi 75016 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage FONDATION LOUIS VUITTON Bois de Boulogne Avenue du Mahatma Gandhi 75016 PARIS Entreprise Principale ENTREPRISE PETIT 113 boulevard de Verdun 92400 COURBEVOIE</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>2 200 000 €</p>

<p>Février 2014</p> 	<p>CARREAU DU TEMPLE 4 rue Eugène Spuller 75003 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage MAIRIE DE PARIS DPA ACOP 98 quai de la Râpée 75012 PARIS Maître d'œuvre IPCS 11 rue Stanislas 75006 PARIS</p>	<p>Lot Génie Climatique Désenfumage</p>	<p>2 314 135 €</p>
<p>Octobre 2013</p> 	<p>AEROVILLE Rue des Buissons 95700 ROISSY EN FRANCE</p>	<p>Maître d'ouvrage NEXIMMO 44 Maître d'œuvre COTEBA MANAGEMENT</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>3 350 000 €</p>
<p>Septembre 2013</p> 	<p>SCI PANTINO 8 à 24 rue du Cheval Blanc 20/30 chemin Latéral au chemin de Fer 93500 PANTIN</p>	<p>Maître d'ouvrage SCI PANTINO 136 avenue Charles de gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE Maître d'œuvre SESAME CONSEIL 13 boulevard du Fort de Vaux 75017 PARIS</p>	<p>Lot Plomberie- Incendie</p>	<p>2 000 000 €</p>
<p>Juin 2013</p> 	<p>S.G SALLES MARCHES Immeuble « Salle des Marchés » 92080 PARIS LA DEFENSE</p>	<p>Maître d'ouvrage SAS NEXIMMO 46 c/o NEXITY ENTREPRISES 1 terrasse Bellini TSA 48200 92919 PARIS LA DEFENSE Cedex Maître d'œuvre COTEBA 2 avenue François Mitterrand 93210 LA PLAINE SAINT DENIS</p>	<p>Lot Plomberie</p>	<p>4 950 000 €</p>



Achats responsables

Actions en 2015 :

- Evaluation et suivi des fournisseurs et fabricants en terme d'implication environnementale ;
- Maintien des actions en termes d'achats responsables :
 - o Remplacement de produits dangereux (polluant ou CMR) ;
 - o Utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement (bois labellisé PEFC, papier labellisé FSC et Ecolabel européen) ;
 - o Organisation d'un Café Responsable mensuel pour les salariés. Les produits proposés sont principalement issus de l'agriculture biologique et achetés exclusivement auprès du secteur protégé ;
 - o Organisation pour les salariés de ventes de miel et produits de la ruche, production de notre apiculteur partenaire.

Objectif en 2016 :

- Poursuite des actions d'achats responsables, en lien avec la démarche de certification environnementale.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La charte éthique du Groupe BALAS stipule dans ses articles 3 et 5 que :

- « Les relations avec les autorités locales et l'administration, les clients et les prestataires de service doivent être exemptes de toute pratique frauduleuse, en particulier de corruption ou d'action anti-concurrentielle. »
- « Le personnel du Groupe BALAS acceptera seulement une gratification, des cadeaux, des invitations ou des prestations de la part de tiers s'ils sont de faible valeur symbolique, et s'ils respectent les lois et réglementations locales. En tout cas, cette pratique ne peut pas modifier le comportement professionnel de la personne travaillant pour le Groupe BALAS. »

Actions en 2015 :

- Vérification du respect de la clause relative à la RSE et à la lutte contre la corruption dans les Contrats Cadres établis avec les Entreprises de Travail Temporaire ;
- Sensibilisation des salariés à l'utilisation responsable des véhicules de société et refonte des règles d'utilisation des véhicules.

Objectif en 2016 :

- Mettre à jour la charte éthique.

Description des moyens utilisés pour diffuser cette communication aux parties prenantes du Groupe BALAS

Conformément aux obligations liées au statut d'adhérent au Pacte Mondial, le Groupe BALAS diffuse cette communication à ces parties prenantes.

Le Groupe BALAS fait figurer une fiche synthétique de cette communication dans l'ensemble de ses dossiers de remise des offres à ses clients et adresse également cette fiche à ses prestataires afin d'afficher son engagement et d'inviter tous ses partenaires à s'engager dans cette démarche qui peut fédérer toutes les énergies autour d'un objectif commun porteur de sens : créer un meilleur environnement pour chacun, dans le respect de tous et dans la transparence.

Le Groupe BALAS diffuse également cette communication à ses collaborateurs en sollicitant par la même occasion toutes les contributions internes pour la définition et la réalisation d'objectifs nouveaux dans le cadre de cette démarche de support au Pacte Mondial.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	2012	2013	2014	2015
CONDITIONS DE TRAVAIL				
Handicap				
Montant des achats réalisés par le Groupe auprès d'ESAT et EA :		10 349 €	13 725 €	11 874 €
Part de travailleurs handicapés dans l'effectif total		2,65%	2,65%	2,50%
Insertion				
Nombre de partenariats effectifs		56	67	NC
Nombre d'heures d'insertion effectuées		3665 h	5652 h	6285 h
Formations				
Nombre d'heures de formation		8311 h	8284 h	7234 h
Part des alternants dans l'effectif total	10%	9,50%	9%	7,6%
Fins de contrats : pourcentage des CDI et poursuite d'études dans le Groupe (%)	60%	66%	56%	61%
Sécurité au Travail				
Taux de fréquence	39,59	40,05	31,7	44,1
Taux de gravité	0,95	1,57	1,68	1,46
ENVIRONNEMENT				
Gestion des déchets				
Déchets inertes			592 T	2343 T
Bois			120 m ³	905 m ³
Métaux			65 T	63,4 T
Papiers / cartons			55,13 T	49,94 T
Fluides frigorigènes			0,32 T	0,219 T
Piles et batteries			0,5 T	0,261 T
DEEE			5,83 T	5,585 T
Consommations de carburant				
Quantité de carburant consommée			451 289 L	531 958 L
Pourcentage de renouvellement du parc automobile	28%	29%	25%	20%